

Conditions Générales :

Veuillez lire attentivement ces Conditions Générales de Vente et d'Utilisation.

1.

L'auto-école du Tunnel est exploitée par Daniel Delisle domicilié à Avenue du Jura 50 à 1180 Rolle et Fabienne Küffer domiciliée à Chemin du Raffort 5 à 1083 Mézières. Sur ce site, les termes « l'auto-école du Tunnel » « nous » « notre » et « nos » font référence à Daniel Delisle et Fabienne Küffer. Nous proposons ce site web, y compris toutes les informations, tous les outils et tous les services qui y sont disponibles pour vous.

En cochant la case « accepter les conditions générales » lors de votre inscription, vous vous engagez et acceptez d'être lié par les modalités suivantes « Conditions Générales de Vente ». Ces Conditions Générales de Vente et d'Utilisation s'appliquent à tous les utilisateurs de ce site.

Lorsque vous vous inscrivez à un cours de sensibilisation vous acceptez d'être lié par ces Conditions Générales. Si vous n'acceptez pas toutes les modalités et toutes les Conditions de cet accord, alors vous ne devez pas utiliser les services qui y sont proposés. Si ces Conditions Générales de Vente et d'Utilisation sont considérées comme une offre, l'acceptation se limite expressément à ces Conditions Générales.

2.

Le nombre de places aux divers cours étant limité, toute annulation doit nous parvenir au minimum 14 jours ouvrables avant le début de celui-ci. Dans le cas contraire, le cours sera facturé.

Pour être valable, l'annulation doit nous parvenir par Mail 14 jours ouvrables avant le début du cours, dernier délai.

3.

L'Auto-école du Tunnel se réserve le droit de déplacer un cours si il y a moins de 4 participants inscrits, les élèves déplacés seront prioritaires pour s'inscrire au cours de leurs choix à une dates ultérieure proposée par l'Auto-école du Tunnel.

4.

Les cours sont payables à l'avance, ou au plus tard, le 4ème et dernier jour des cours.

Vous trouverez les tarifs des cours sur notre site : www.tunnel23.ch

Important !!

Pour votre information, selon l'Office Fédéral des Routes (OFROU) et la législation en vigueur, **l'élève a l'obligation de présenter son permis d'élève original valable à chaque séance de cours** Si l'élève ne peut pas présenter son permis d'élève original, nous serons dans l'obligation de l'exclure du cours.

En cas d'exclusion, le cours sera facturé dans sa totalité.

Les élèves qui ont suivi tous les cours et qui ont apporté une preuve du paiement recevront une attestation.

5.

Les élèves qui ont suivi tous les cours et qui ont apporté une preuve du paiement recevront une attestation.

6.

LOI APPLICABLE

Ces Conditions Générales de Vente et d'Utilisation, ainsi que tout autre accord séparé par le biais duquel nous vous fournissons des Services seront régis et interprétés en vertu des lois en vigueur à Avenue du Jura 50, 1180 Rolle, VD, Suisse